

Initiation à l'achat public

L'exécution des marchés 1 jour (7h)

Le contexte

L'achat public est un domaine où la réglementation a évolué récemment, y compris avec l'entrée en vigueur, à compter du 1^{er} avril 2019, d'un nouveau cadre réglementaire : le code de la commande publique. Pour pouvoir maîtriser ces évolutions et comprendre la philosophie qui les anime, les acheteurs doivent posséder des bases solides.

Objectif

Maîtriser les différentes phases de l'exécution des marchés.

Prérequis

Cette formation s'adresse aux acheteurs débutants.

Résultat attendu

A l'issue du stage, les participants :

- Connaissent les différentes phases de l'exécution d'un marché : de la notification au solde du marché ;
- Maîtrisent les notions importantes et les conditions de leur mise en œuvre.

Lieu

Les sessions des Jeudis de l'Achat sont organisées dans les locaux de Citia, à Paris à proximité immédiate de la Gare de Lyon (adresse en pied de page), ou, à votre demande et sur devis (forfait groupe), dans vos locaux.

Les Jeudis de l'Achat est une marque déposée du cabinet Citia. Inscrit comme organisme de formation sous le n° 11 75 253 35 75, le cabinet Citia est exonéré de TVA pour toutes ses actions de formation en application de l'article 261-4-4° a) 6ème alinéa du code général des impôts.

Le contenu de la formation :

L'exécution d'un marché public : de la notification au solde du marché

Durée et délais d'exécution

- Durée du marché - Reconduction(s)
- Délai d'exécution, prolongation du délai d'exécution

Forme et variation des prix

- Les formes de prix
- Prix initial, prix de règlement
- Prix définitif, prix provisoire,
- Prix ferme, prix révisable
- Actualisation du prix ferme
- Révision du prix
- Un guide précieux

Pénalités, réfections et primes

- Pénalités de retard
- Autres pénalités
- Réfaction
- Primes

Livrables, vérifications et réception, garantie des prestations

- Livrables
- Vérifications quantitatives et qualitatives
- Décisions après vérifications (admission ou réception, réfaction, ajournement ou rejet)
- Garantie

Paieement des prestations

- Les pièces justificatives
- Délai de paiement
- Échéancier de paiement, acomptes et solde, paiement partiel définitif, retenue de garantie
- Avances
- Nantissement et cession de créances

Cotraitance et sous-traitance

- Cotraitance
- Sous-traitance

Modifications du marché en cours d'exécution (ex-avenants)

Entreprises en difficulté pendant l'exécution d'un marché public

- Les différentes situations
- Leurs conséquences

Résiliation du marché

- Résiliation du marché
- L'arrêt de l'exécution des prestations

Open data et archivage

- Open data
- Archivage

Initiation à l'achat public

L'exécution des marchés

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une série d'exposés avec support visuel, illustrés par de nombreux exemples concrets. Chaque exposé est suivi d'un temps de questions/réponses.

Pour assurer l'interactivité de cette formation, le nombre minimum de stagiaires admis est de 3 personnes et le maximum de 8 personnes.

Planning :

- 09 h 30 – 9 h 45 :** Accueil des participants
- 09 h 45 – 10 h 00 :** Tour de table et présentation
- 10 h 00 – 11 h 15 :** L'exécution d'un marché public : de la notification au solde du marché
Durée et délais d'exécution
Forme et variation des prix
- 11 h 15 – 11 h 30 :** Pause
- 11 h 30 – 13 h 00 :** Pénalités, réfections et primes
Livrables, vérifications et réception, garantie des prestations
Paiement des prestations
- 13 h 00 – 14h 00 :** Déjeuner
- 14 h 00 – 15 h 30 :** Cotraitance et sous-traitance
Modifications du marché en cours d'exécution (ex-avenants)
Entreprises en difficulté pendant l'exécution d'un marché public
Résiliation du marché
Open data et archivage
- 15 h 45 – 16 h 00 :** Pause
- 16 h 00 – 17 h 15 :** Étude de cas
- 17 h 15 – 17 h 45 :** Bilan et évaluation

Attestation de formation et Support

A l'issue de la formation une attestation de formation et une clé USB contenant les documents support seront remis à chaque participant.